

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. II No 3

Montréal, Mars 1896

50 cts par an

La Musique au Canada

(Suite et fin.)

Au moment même où nous terminions notre dernier article sur la Musique au Canada, nous recevions l'annonce du premier concert que devait donner au Monument national la Société artistique canadienne. C'est la Société qui dirige le Conservatoire de Musique canadien dont nous avons parlé. Il était intéressant de connaître les résultats de cette soirée et de juger, autant qu'il est permis à une première audition, de l'avenir de cette institution.

Or l'épreuve a été satisfaisante.

Le Conservatoire compte 93 élèves. La classe de chant comprend 13 élèves, celle de violon neuf, celle de piano douze. Le surplus suivent les cours de solfège.

Quatre professeurs sont à la tête de ces classes, M. Oscar Martel pour l'étude du violon ; M. Letondal pour celle du piano ; M. Achille Fortier pour celle du chant. A M. Labelle revient le soin d'apprendre aux élèves le solfège.

Or, il nous a été donné d'entendre les élèves les plus remarquables dans chacune de ces classes et nous avons constaté, avec un réel plaisir, qu'il y avait là de bonnes espérances. Il ne faut point oublier que nous sommes au début de l'œuvre et qu'on ne doit pas demander à de jeunes recrues l'aplomb des vieilles troupes. Il y a donc de sérieuses promesses dans les différentes classes et tout permet d'espérer qu'elles se réaliseront.

Il faut surtout reconnaître un bon ensemble dans les chœurs, ce qui est important au plus haut point. Enfin les amateurs de musique doivent être reconnaissants à M. Letondal d'avoir donné, avec une grande netteté, des explications détaillées sur le

fonctionnement du Conservatoire et son mode d'opérer.

Ces explications ont été accueillies avec une faveur marquée. D'un autre côté, l'assistance nombreuse qui se pressait à ce concert indiquait tout l'intérêt que le public Montréalais porte à cet essai.

Nous n'hésitons pas à dire que si cette institution continue à grouper les sympathies de la foule, si elle se maintient, comme tout semble l'indiquer, dans l'enseignement raisonné et bien suivi des saines notions musicales, elle deviendra une aide précieuse pour répandre le goût et l'amour de l'étude de ce grand art, un des plus beaux que l'on puisse imaginer.

La musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille, dit froidement le dictionnaire dans sa définition. Mais les peuples ne s'y sont point trompés. Dans l'antiquité, ils faisaient d'Orphée un être presque divin, dont les sons harmonieux avaient le pouvoir de remuer les pierres elles-même, charmant signe de la puissance de la musique. Au Ier siècle, c'est à Sainte Cécile, une des plus belles et des plus pures d'entre les martyres, que l'Eglise donnait le titre de patronne des musiciens, indiquant ainsi la grandeur morale de la musique, qui a son principe en l'Auteur de toutes choses.

Ce don divin n'a pas été donné à toutes les nations et nous devons nous féliciter, nous canadiens-français, d'avoir hérité du goût prononcé de nos aïeux pour la musique. Lulli, Dalayrac, Rameau avaient charmé leurs oreilles : aujourd'hui une succession non interrompue d'artistes et de compositeurs célèbres ont formé cette belle école française dont Gounod était hier encore le flambeau éclatant. Ce n'est pas dans la tradition anglaise que nous aurions pu trouver pareille pléiade de musiciens renommés.

Aussi c'est un devoir de cultiver le don que nous a donné la Providence et nous feront